



Commission médicale permis de conduire

Par **titioxikat**, le **24/11/2010 à 17:50**

Bonjour, rnsuite à une suspension de permis pour alcoolémie, j'ai effectué une prise de sang afin de déterminer mon taux de CDT. Pouvez vous m'indiquer le taux en pourcentage normal (je suis à 1%); Merci

Par **Clara**, le **24/11/2010 à 18:05**

Bonsoir, rnrnPour le CDT le taux de reference autorisé doit etre inférieur à 1,3%rnVous pouvez donc etre tranquille